

le pierre brillant

Volume numéro 10

mars-avril 1990

carnaval 90

NATHALIE, reine 89

couronnant

SYLVIE, reine 90

détails page 4



RAPPORT DU COMITÉ D'URBANISME

Le Comité d'urbanisme de Val-Brillant profite de l'occasion qui leur est offerte par Le Pierre-Brillant pour entreprendre la publication de quelques articles concernant ses travaux.

Nous espérons que ces quelques articles contribueront à mieux faire connaître le Comité d'urbanisme et comprendre le pourquoi de ces interventions.

Au Québec, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les municipalités se sont dotées d'un comité d'urbanisme. C'est à dire d'un comité dont le mandat est de formuler des recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction.

voir rapport, ... page 4

Editorial

Bonjour, gens de Val-Brillant!
 Bonjour aussi aux Val-Brillantois et
 Val-Brillantoises maintenant lointains
 et à tous nos amis abonnés.

Il me fait plaisir de vous présenter
 cette première édition du JOURNAL préparé
 par le nouveau conseil d'administration,
 élu le 4 février dernier.

Nous avons hérité d'un journal qui
 fait partie du paysage de la Municipalité
 depuis dix ans.

Je crois que cette longévité s'explique
 facilement. Il y a d'abord le travail
 presque surhumain du conseil précédent,
 c'est-à-dire Françoise, Valère, Denise,
 Marcel, Lucien pour ne nommer que ceux-
 là. Il y a ensuite nos responsables de
 pages qui donnent leur temps et leur
 plume pour nous parler de ce qui se
 passe, à Val-Brillant ou ailleurs.

Enfin, il y a vous, cher lecteur. C'est
 vous par votre encouragement, votre
 support qui êtes le sens véritable
 du PIERRE-BRILLANT.

C'est pour toutes ces raisons que,
 lorsque j'ai appris, au début de l'année,
 que le JOURNAL était sur le point de
 tomber, faute de relève, j'ai décidé
 de m'impliquer activement pour permettre
 sa continuité.

J'ai la chance de compter sur une équipe
 solide et intéressée au succès de votre
 JOURNAL.

Il y a Colombe Fournier, 1ère Vice-
 Présidente déjà très impliquée dans
 sa communauté, à un tel point qu'on
 a décidé de lui confier la responsabilité
 du MELI MELO, une page très prisée
 par nos lecteurs!

Charles-Henri Guay est notre 2e Vice-
 Président. Impliqué dans la pastorale
 d'ici, il nous apporte déjà le goût
 de faire quelque chose pour les autres,
 à l'intérieur de l'équipe.

le pierre brillant

C.P. 152
 VAL-BRILLANT
 G0J 3L0

DIRECTION

BELANGER, Marc prés.
 FOURNIER, Colombe V.P.
 GUAY, Charles-H. V.P.
 ST-ONGE, Jean-Luc très.
 CARON, L-Philippe sec.

REDACTION

BELANGER, Marc

COMPOSITION ET MONTAGE

TARDIF, Guylaine
 GAGNE, Nathalie

RESPONSABLE DE PAGES

ST-ONGE, Jean-Luc
 FOURNIER, Colombe
 CHICOINE, Normand
 BERNIER, Louise
 LAUZIER, Marie-Paule
 MICHAUD, Simone
 COUTURE, Paul-André

GRAPHISME

L'équipe du journal

DISTRIBUTION

L'équipe du journal

IMPRESSION

Imprimerie Service
 AMQUI 629-4321

Tirage: 700 copies
 Abonnements: 8,00\$ année
 Dépôt légal: QUEBEC
 CANADA
 Courrier 2 ième classe
 Enregistrement 5 5 6 8

Jean-Luc St-Onge à titre de trésorier s'occupera de la "finance" du PIERRE-BRILLANT. Il a déjà occupé la même fonction au Club Lions où il est maintenant Président, ce qui veut dire que le JOURNAL a la chance d'avoir une personne d'expérience...!

Il y a enfin Louis-Philippe Caron qui assume la fonction de secrétaire. Directeur de la Caisse Populaire, donc bien connu des gens d'ici, il nous apporte déjà son sens des assemblées et des organisations.

Nous nous réunissons à tous les troisième mercredi de chaque mois et, lors de nos réunions du 21 février et du 21 mars derniers plusieurs décisions ont été prises pour la présente année.

La plus importante vous concernant cher lecteur et lectrice, est le nombre de parution pour 1990. Elle sera publiée à tous les deux mois.

Ainsi l'édition du 22 février dernier était celle de janvier-février 1990 et la présente édition celle de mars-avril. La prochaine édition, mai-juin, paraîtra à la fin de juin et ainsi de suite.

Les raisons motivant cette décision sont multiples. "Rien ne sert de courir, il faut partir à point" comme dit le proverbe. Le conseil doit s'acclimater à ses nouvelles fonctions. Il a également décidé de doter le JOURNAL d'une structure administrative qui demandera un minimum de temps pour les bénévoles, cela dans le but de mieux vous servir. Mais cela demande... du temps au départ, en plus de voir aux activités régulières, c'est-à-dire la publication.

Nous projetons, par exemple, d'utiliser un peu d'informatique pour traiter la comptabilité et surtout les abonnements, cette dernière activité étant très accaparante actuellement.

Nous avons un nouveau local maintenant. Il est situé dans l'édifice de La Relève. Nous devrions en profiter pour y créer un poste de travail efficace pour la dactylographie et l'administration générale. Nous désirons également y installer une "boîte à article", équivalent à une boîte aux lettres de façon à ce que les journalistes collaborateurs puissent y déposer leurs articles en tout temps.

Comme vous le voyez, les idées ne manquent pas. Il s'agit en fait de réduire au minimum la "cuisine" (gestion abonnements) pour augmenter au maximum le service, c'est-à-dire le JOURNAL. Avec une structure administrative solide nous pouvons espérer republier sur une base mensuelle à plus ou moins long terme.

Quant à la forme et au contenu du JOURNAL, vous avez déjà remarqué en page couverture! D'autres changements surviendront graduellement au cours des mois qui viennent.

Les journalistes bénévoles ne seront plus contraints à être responsables de pages, ce qui pouvait être accaparants pour certains. Dorénavant, ils pourront écrire le sujet qu'ils leur conviennent. Bien entendu, nous allons encourager la tenu de chroniques régulières, par exemple, la chronique de Normand ou bien les affaires municipales préparée par notre dévouée secrétaire-trésorière Louise, sans oublier, bien sûr, le MELI MELO!

Je souhaite une longue vie au PIERRE-BRILLANT. Je souhaite que le JOURNAL puisse toujours répondre aux besoins de ceux et celles qui lui ont donné naissance en mars 1980: les gens de Val-Brillant!

Ah oui! j'oubliais! Françoise a accepté de s'occuper des abonnements pour la présente édition. L'équipe du Journal la remercie chaleureusement.



Marc Bélanger, Prés.

carnaval 90

rapport

Suite

Comme l'an passé, l'édition 1990 du Carnaval de Val-Brillant fut un franc succès. C'est grâce à vous, la population que cette semaine d'activités, de toute sorte fut bien remplie.

Nous désirons donc remercier les gens de Val-Brillant, les différents commanditaires et un merci tout spécial aux bénévoles qui nous ont grandement aidé.

Carnavalement vôtre,

Le comité des Loisirs

Président: Régis Santerre
Vice-président: Gaston Pigeon
Secrétaire: Edith Paradis
Secrétaire: Julie Beaulieu
Directeur: André Lévesque
Claude Lebel
Sylvain Aubut
Carol Collin
Sylvain Dubé

Voici les gagnants de nos activités:

Tournoi de Volley-ball classe A
Sonia St-Amand
Dave Lamarre
Francis Marcoux
Marie-Claude St-Amand
Alain Aubut
Jeannik Guénette

Classe B

Réjean Lamarre
Sylvie Lévesque
Érik Claveau
Steeve Claveau
Luc Gendron
Katleen Lechasseur

Tournoi de billard(8)
Série A: Charles Desrosiers
Série B: Régis Pelletier

Tournoi de cartes(politaine)

1- Imelda Lizotte Marc Mignault
Germaine Lebel Laurette Lavoie
2- Reno Aubut Valier Côté Marcel Roy
Rita Aubut Marie Côté Fernande Roy

Qui: Le Comité d'urbanisme est composé d'au moins un membre du conseil municipal et de citoyens de la municipalité.

Les membres du comité sont nommés par résolution du conseil de la municipalité.

Considérant l'expertise de l'inspecteur municipal, celui-ci peut se joindre au comité afin de faciliter l'analyse des dossiers. Le mandat des membres du comité est d'une durée de deux ans et est renouvelable.

A Val-Brillant, le comité est composé des personnes suivantes:

Conseiller municipal: M. Jacques Coté
Citoyens: M.M. André Boulianne
Jean-Guy Pelletier
Richard Sirois
Alain Turcotte

Inspecteur municipal: M. Alfred Lavoie
Secrétaire-trésorière: MME Louise Bernier

Le Mandat: A Val-Brillant, le Comité d'urbanisme est opérationnel depuis plus de deux ans. Comme ailleurs au Québec,

suite à la page 14

Villa Mon Repos(politaine)

Jean-Paul Lévesque
Charles-Eugène Perrault

Tournoi de billard(capitainerie)
Steeve Claveau
Normand Pelletier

Tournoi hockey-bottine

St-Léon-Le-Grand

Course d'accélération
50 inscriptions

Monument de glace

1- Jean-Luc St-Onge
2- Jean-Baptiste D'amours
3- Serge Fournier
4- Raynald Côté
Marjolaine Beaulieu
Michel Côté

Les affaires municipales

5

par Louise Bernier

05 MARS 1990

35-90 TERRAIN POUR CAMP MUSICAL -M. YVON Pelletier

Considérant que le Centre Culturel de la Matapédia envisage d'implanter un camp musical dans la municipalité de Val-Brillant, et plus particulièrement sur le lot 103-1-P, rang 1, appartenant à la Municipalité ;

Considérant que le conseil municipal, après avoir étudié ce projet et en avoir discuté avec les promoteurs, se dit en accord avec ce projet et accepterait de louer ce terrain par contrat ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu de mandater le notaire Didier de préparer un bail emphytéotique.

37-90 APPEL D'OFFRES-RUE FORTIN-RECEPTION DES SOUMISSIONS

Considérant que par sa résolution numéro 21-90-A, le conseil municipal lançait un appel d'offres pour le prolongement d'aqueduc et dégoût sanitaire sur la rue Fortin ;

Considérant que la municipalité a reçu des soumissions de "Les Entreprises L. Michaud & Fils (82) Inc." et "Projexco Inc."

Considérant que ces 2 soumissions ont été ouvertes à 16 h 00, le 28 février 1990, tel que prévu à l'appel d'offres, et que les soumissions de "Les Entreprises Michaud & Fils" et Projexco Inc." semblent conformes ;

En conséquence, il est proposé par Mme Colombe Fournier, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant reçoive les soumissions de "Les Entreprises Michaud & Fils (82) Inc." et "Projexco Inc."

42-90 ANNEXION D'UNE PARTIE DU LAC MATAPEDIA

Considérant qu'en vertu de l'article 279 du chapitre 3 de l'Organisation territoriale du Code des Municipalités du Québec, que toute municipalité locale

dont le territoire est borné par de l'eau, peut modifier ses limites territoriales afin de les étendre dans l'eau ;

Considérant que la secrétaire-trésorière de la Municipalité doit transmettre au ministre avant le 1er janvier 1991, une copie certifiée conforme à la résolution;

Considérant que la secrétaire-trésorière de la Municipalité doit transmettre au ministre l'original d'une description des limites territoriales aquatiques proposées et d'un plan faits par un arpenteur-géomètre ;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par Mme Colombe Fournier et résolu unanimement de mandater l'arpenteur-géomètre, M. Louis-Marie Bélanger de tracer les premières lignes des limites territoriales en vue de l'annexion d'une partie du Lac Matapédia.

37-90 CALCUL PAR LA MRC DE LA MATAPEDIA DES TRAVAUX DE LA RUE FORTIN

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et résolu unanimement de mandater la MRC de la Matapédia à effectuer un calcul pour les travaux de prolongement d'aqueduc et d'égoût sanitaire de la rue Fortin en régie interne afin de comparer ces coûts avec ceux des soumissions reçues.

38-90 COMITE D'URBANISME-ZONE INDUSTRIELLE

Considérant que le comité d'urbanisme de Val-Brillant recommande à la municipalité d'acquérir les lots 185-P, 189-P, 190-P situés au Sud de la Route 132, 100 premiers mètres, comme zone industrielle ;

Considérant que ces terrains sont la propriété de diverses personnes ;

En conséquence, il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu de mandater M. Jacques Côté, afin que celui-ci rencontre les propriétaires desdits lots pour l'achat éventuel de ces terrains.

6 Les affaires municipales

39-90 COMITE D'URBANISME-RESOLUTION

Considérant que le comité d'urbanisme prévoit dans son plan et règlement d'urbanisme un règlement concernant les arbres;

Considérant que le comité d'embellissement a présenté un projet concernant l'aménagement de terrains, comprenant entre autre l'aménagement du terrain de la Fabrique ;

En conséquence, il est proposé par M. Magella Pâquet, appuyé par M. René Michaud et résolu unanimement d'autoriser le comité d'urbanisme à rencontrer le comité d'embellissement et le comité de la Fabrique afin de réaliser un plan d'aménagement paysager pour l'ensemble de la municipalité et s'informer sur la pertinence de la coupe des arbres.

44-90 FESTIVAL DES FOINS 1990-AUTO - SATIONS DIVERSES

Il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. Magella Pâquet et résolu que la Municipalité de Val-Brillant dans le cadre du Festival des Foins 1990 ;

A- Autorise le comité à organiser une parade dans les rues de la Municipalité, à cet effet les rues des Cèdres au complet, la rue St-Pierre, du passage au niveau à la rue St-Jean-Baptiste, la rue Notre-Dame de même que le stationnement de l'Eglise seront fermées à la circulation,

B- Autorise le comité à tenir des bars extérieurs sur les terrains publics entre le 13 et le 22 juillet 1990,

C- Fourni au comité des tables, poubelles et terrains nécessaires au déroulement du Festival,

D- D'autre part, le comité organisateur s'engage à respecter les règlements provinciaux et municipaux, et à remettre en ordre les bâtiments et terrains dont il se sera servi pour le festival,

E- Autorise le comité à utiliser les terrains avoisinants la Cèdrière et la Capitainerie à l'exception du terrain même de la patinoire.

45-90 PROJET DE CREATION D'EMPLOI-DEFI 1990

Considérant que, depuis quelques années la municipalité de Val-Brillant est propriétaire de la marina situé sur les rives du Lac Matapédia ;

considérant que la municipalité entend développer le potentiel touristique et le potentiel de loisirs ;

En conséquence, il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant adresse à Emploi et Immigration Canada une demande de subvention dans le cadre du Programme Défi 1990. Le Maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer les documents relatifs à cette demande, pour et au nom de la municipalité.

46-90 SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA MATA-PEDIA-PUBLICITE

Il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. Magella Pâquet et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant achète une page de publicité au coût de 60 \$, dans le dépliant que publiera la Société d'Agriculture de la Matapédia, dans le cadre de son exposition agricole.

47-90 FORMATION COURS DE POMPIERS-APPAREILS RESPIRATOIRES

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. Jacques Côté et résolu de donner la possibilité aux pompiers de Val-Brillant de suivrent le cours de formation sur les appareils respiratoires dispensé par la C.S.V.M.



TEL: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.

GOJ 3LO
C.P.: 216

55-90 PRESENTATION ET APPROBATION DES ETATS FINANCIERS 1989

M. Claude Jacques, c.a., de la Firme Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés, vérificateurs de la Municipalité, étant absent, Monsieur le Maire, Marcel Auclair, présente au conseil le rapport financier de l'année terminée le 31 décembre 1989 de la Municipalité. Ledit rapport indique que des recettes de l'ordre de 410 468.82 \$ alors que les dépenses se sont élevées à 355 854.77 \$ plus affectation de 8 057.45 \$, laissant un excédent des recettes sur les dépenses de 46 566.60 \$.

Suite à cette présentation, une période de question est réservée aux membres du conseil et au public.

Il est proposé par M. Magella Pâquet, appuyé par Mme Rita Aubut et unanimement résolu que le conseil municipal approuve lesdits états financiers et d'en transmettre copie au Ministère des Affaires municipales.

64-90 ASSEMBLEE GENERALE D'EXPLOITATION DES RESSOURCES-VIN D'HONNEUR

Il est proposé par M. Magella Pâquet, appuyé par Jean-Guy Blanchet et unanimement résolu d'offrir un vin d'honneur lors de l'assemblée générale d'exploitation des ressources de la Vallée au montant approximatif de 100 \$.

66-90 APPUI-UMRCQ-FINANCEMENT SCOLAIRE

Le conseil a donné son appui à U.M.R.C.Q. concernant la taxation scolaire proposée par le Gouvernement provincial.

73-90 CONCOURS "VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS" DU QUEBEC 1990

Il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant s'inscrive au concours "Villes, villages et campagnes fleuries" du Québec 1990, dans la catégorie "Campagnes Fleuries".

74-90 COMITE D'EMBELLISSEMENT-TRANSFERT BUDGETAIRE

Il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu de transférer au Comité d'embellissement de Val-Brillant la somme de 2,000 \$.

75-90 ADHESION AU CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant renouvelle son adhésion au Conseil Régional des Loisirs du Bas St-Laurent au coût de 75 \$ pour l'année 1990.



LE SAVIEZ-VOUS ???

LES FEUX D'HERBE SONT STRICTEMENT INTERDITS



• INUTILES • DANGEREUX • INTERDITS

Le brûlage du foin sec au printemps ne favorise pas la repousse. En brûlant la vieille herbe, vous privez le sol de l'engrais organique que constitue la végétation.

Les feux d'herbe sont difficilement contrôlables et ils sont dangereux pour la population, les habitations, les bâtiments de ferme et la forêt. Ils coûtent chaque année des millions de dollars aux services d'incendie municipaux et occasionnent des dégâts matériels parfois très élevés, quand ce n'est pas des pertes de vie.

Brûler l'herbe sèche au printemps, c'est inutile, dangereux et surtout, interdit. En plus de vous voir imposer une amende, vous pourriez être contraint de payer les dommages et les coûts d'extinction.

UN MESSAGE DE VOTRE MUNICIPALITÉ ET
DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE.

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPÉCIALITÉS:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 12 H00 PM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 1H00 AM

ROUTE 132 OUEST
VAL-BRILLANT
742-3422

Dans la dernière édition
du Pierre-Brillant à la recette
de:

Boutons de vieux garçons
2 tasses de farine ont été oubliées
Excusez-nous pour l'oubli.

PETITS COCHONS AU SIROP D'ÉRABLE.
(Marie-Paule Lauzier)

2 tasses de farine.
3/4 tasse moitié lait, moitié eau
2 c. à thé de poudre à pâte
1 pincée de sel
1/4 tasse de raisins secs.
Mélanger farine, sel, poudre
à pâte et raisins. Ajouter l'eau et
le lait pour obtenir une pâte
qui ne colle pas. Abaisser la
pâte à 1/4 de pouce, former en
rouleaux pour avoir des petits
cochons de 3 pouces de longueur
et 1 1/2 pouce de diamètre.
Bouillir

2 tasses de sirop d'érable
1 1/2 tasse d'eau
1/2 tasse de jus d'orange
2 c. à table de beurre

Au point d'ébullition, y jeter
les petits cochons et laisser
cuire couvert pendant 12 minutes.
Il est très important de ne pas
enlever le couvercle pendant
la cuisson.

LIEVRE BRAISE
(Alberthe Beaulieu)

1 lièvre coupé en morceaux
1 oignon moyen
3 c. à table de vinaigre
4 tranches de lard salé
2 gousses d'ail (facultatif)
1 c. à table de persil haché
sel et poivre
2 tasses d'eau bouillante
1 feuille de laurier

Dans un poêlon épais que vous
aurez fait chauffer mettre le
lard salé, faire dorer légèrement.
ajouter le lièvre coupé en morceaux,
faire dorer de tous les cotés
à feu moyen, pas trop cependant
pour ne pas assécher la viande.
Saler et poivrer, ajouter les
oignons tranchés, l'ail écrasé
et tranché, le persil, rôtir
encore quelques minutes en brassant
un peu. Arroser de quelques
cuillerées de vinaigre, ajouter
l'eau. Couvrir et laisser mijoter
à feu doux environ deux heures
et demie où jusqu'à tendreté
de la viande. On peut ajouter
de l'eau durant la cuisson si
nécessaire.

FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE



BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

Boutique Fleurs
36, rue du P
Tél: 629-428

FLEURS POUR TOU

Nos spécialités

Fleurs nat
Fleurs de
Plantes ve
fl

Ballons à
ou hélium

Service de
Service télép
les jours de
incluant le din

C'est un p
de vous t

Yolande Chicoi

OBJET à V
LOC.

Tarifs;

s'adresser: 7

Mm Colom

Baptêmes: Ruth Virginia, née le 26 mars 1990, fille de M.Mme Yves Tremblay. (Dany Lapointe). Parrain et marraine M.Mme Denis D'Amours oncle et tante de l'enfant. C'est la petite fille de M.Mme Gérard Tremblay de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui le 5 février 1990 sont nés Julien et Michael Côté fils de M.Mme Mario Côté (Brigitte Roussel).

M.Mme Richard Côté (Hélène Pelletier) oncle et tante de l'enfant et parrain de Julien.

M.Mme Denis Roussel (Nancy Lauzier) oncle et tante de l'enfant et parrain de Michael. Ils sont les petits fils de M.Mme Fernand Côté et arrière-petits fils de Mme Charles Côté de notre paroisse.

- A Rigaud, le 7 septembre 1989 est né Damien, fils de Flore Fournier et de Michel Goulet. Il est le petit fils de Zénon et Colombe Fournier de notre paroisse.

- Emilie, enfant de Alain Pineau et de Hélène Cormier de notre paroisse.

Félicitations aux heureux parents

Décès: A Longueuil, le 12 avril 1990 est décédée Mme Germaine Blais épouse de feu François-Xavier Michaud, autrefois de Val-Brillant.

Elle était âgée de 91 ans 9 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Val-Brillant le 16 avril 1990.

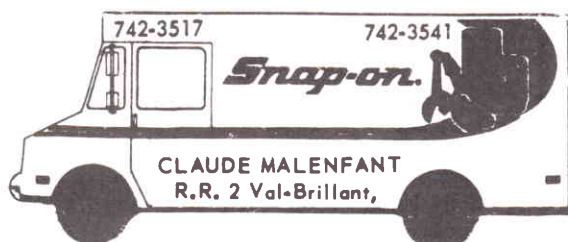
- A Québec, est décédée accidentellement Véronique Isabelle Blouin, fille bien-aimée de Raymond Blouin et Danielle Lavoie. Elle était âgée de 8 ans 3 jours. Petite-fille de M.Mme Isaac Blouin et M.Mme Jean-Marie Lavoie de notre paroisse.

- Au Bel Age de Fabre de Laval, le 5 avril 1990 à l'âge de 84 ans 1 mois est décédé M. Alphone St-Amant époux de dame Yvonne Côté, autrefois de Val-Brillant, son service et sa sépulture ont eu lieu à Val-Brillant le 9 avril 1990. Il était le beau-frère de M. Auguste Côté de notre paroisse.

- A Montréal, le 20 mars 1990, à l'âge de 60 ans est décédé M. Lucien Philippe époux de Jeannine Fournier fille de Lévis Fournier et de dame Blanche Allard autrefois de Val-Brillant.

- A Rimouski, le 14 avril 1990, est décédée dame Azilda Fortin épouse de feu M.Jean-Baptiste Desrosiers, autrefois de Val-Brillant. Son service a été chanté à Rimouski et sa sépulture à Val-Brillant. Elle était âgée de 90 ans 3 mois.

suite page 15



Benoit D'Amours inc.
Construction

Entrepreneur général,
résidentiel, commercial, industriel.

742 - 3883

86, ST-PIERRE VAL-BRILLANT GOJ 3LO

SERVICE À LA COMMUNAUTÉ,...

LA VIOLENCE CONJUGALE

Quoi qu'il puisse arriver qu'un homme soit victime de violence de sa compagne, de façon générale on entend par violence conjugale, la violence faite aux femmes dans leurs relations de couple. La violence conjugale n'est pas acceptable et il y a des solutions pour s'en sortir.

Vous pouvez vous adresser:

S.O.S. violence conjugale: "De l'aide au bout du fil : 1-800-363-9010

Votre C.L.S.C.: Services confidentiels d'écoute de consultation et d'accompagnement.

Votre Centre de Services Sociaux: si vous croyez vos enfants en danger.

Votre Centre Hospitalier.

Les services juridiques.

Les maisons d'hébergement.

Les services policiers.

Christine Picard & Suzanne Cousineau
C.L.S.C. C.L.S.C. de la
Causapsca Vallée
756-3451 Tel: 756-3451

INFO-AINE (E)S

La tournée d'information d'Info-Ainé (e)s sera dans votre secteur très bientôt.

Secteur Causapsca	Mai
Secteur Amqui	Mai-Juin
secteur sayabec	Juin

Surveillez l'annonce de notre visite dans votre municipalité dans les journaux régionaux, locaux ainsi qu'au feuillet paroissial.

Toutes personnes de 50 ans et plus sont bienvenues.

Info-Ainé (e)s
Tel: 742-3640

Bonjour à tous,

Ce message s'adresse à tous et à chacun, mais plus particulièrement à celui ou celle qui vit ou qui a vécu des moments difficiles comme une dépression, un séjour en psychiatrie ou encore aux gens qui rencontrent régulièrement un médecin pour leur moral. Il s'adresse aussi à l'entourage de ces personnes.

Demander de l'aide c'est difficile. Mais si tu ne t'exprimes pas ou ne me fais pas signe, il sera très difficile pour moi de connaître tes besoins, tes idées. Il y a sûrement une ou des solutions une ou des façons d'avancer avec espoir. Rayon de Partage a suscité cet espoir au sein de ses groupes. Dans la plus stricte confidentialité, des personnes se rencontrent pour échanger et partager. Tu peux appeler au local de Rayon de Partage (sans donner ton nom si tu le désires) tu peux m'écrire ou passer par un ami pour me contacter. J'attends de tes nouvelles.

Rayon de Partage
Michelle, Jocelyne, Renée
20 St-Benoit Nord CP 2080
Amqui QC
G0J 3L0

Tel: 629-5197

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia inc., est maintenant une réalité pour notre région.

Le Centre vous appartient vraiment, alors venez nombreuses à l'assemblée générale Jeudi le 3 mai à 19h30 au 20 boul. St-Benoit à Amqui, édifice ATR.

Lyne Langlois

ENFIN !

UN SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER
POUR LES PERSONNES AGEES
DANS TOUTE LA VALLEE

Vous avez une perte d'autonomie (âge, handicap, maladie...) vous vous sentez incapable de faire certains travaux à domicile

TELEPHONEZ À :

AIDE - MAISON

Johanne Paquet, coordonnatrice

123 A Desbiens
Amqui. Local 330

629-5812

Coût pour les petits travaux : 2.50\$ l'heure.
Coût pour les grands ménages : 4.00\$ l'heure.



les Lions

Le mois de janvier a été souligné par un souper inter-club à Sayabec. Les membres du club Lions de Val-Brillant, de Sayabec et de St-Damase étaient nombreux au rendez-vous.

Les invités à la table d'honneur se présentent comme suit: Lion Jean-Luc St-Onge prés. V.B., Lion Jean-Marie Plourde et son épouse Lynda 1er vice-prés. de Sayabec, Lion René Turcotte et son épouse prés. à St-Damase.

Au cours de ce souper, le président de région Jacques Pelletier a remis officiellement la médaille de 100% président à Benoit D'Amours pour son travail à la direction du Club de Val-Brillant en 1988-89.

En février, la fête de la St-Valentin fut soulignée lors du souper du 10 et le Carnaval de Val-Brillant à l'occasion de leur déjeuner du 25.

En mars, le 12, le club recevait à son local les présidents de la zone Amqui, St-Léon et Lac-au-Saumon. Le 25, le Lion Charles Vallée avait organisé un super déjeuner inter-club mixte au local de l'Age D'Or de Lac-au-Saumon. Le 27, un souper mixte en l'honneur du 1er Vice-président Richard Sirois.

A ne pas manquer!

La fondue Chinoise Annuelle qui a lieu le 26 mai 90 à 18h30 à l'école de Val-Brillant.

Le tout sera suivi d'une soirée dansante avec musique moderne et canadienne de Normand Turcotte, au coût de \$18.00 par personne.

Bienvenue à tous.

Jean-Luc St-Onge, Président.



"Être membre Lion,
un privilège"





Le Pierre-Brillant tient à souligner le mérite de nos jeunes à l'école de Val-Brillant, pour les mois de février et de mars 1990.

Mois de mars 1990

ELEVE A L'HONNEUR

Mois de février 1990

1er année Nicolas Fournier
2e année Nathan Carol

2e année Karoline D'Amours
3e année Daniel Cloutier

4e année Carol Cloutier
5e année Martine Daoust

5e année Mélanie St-Amant
6e année Michel Durette

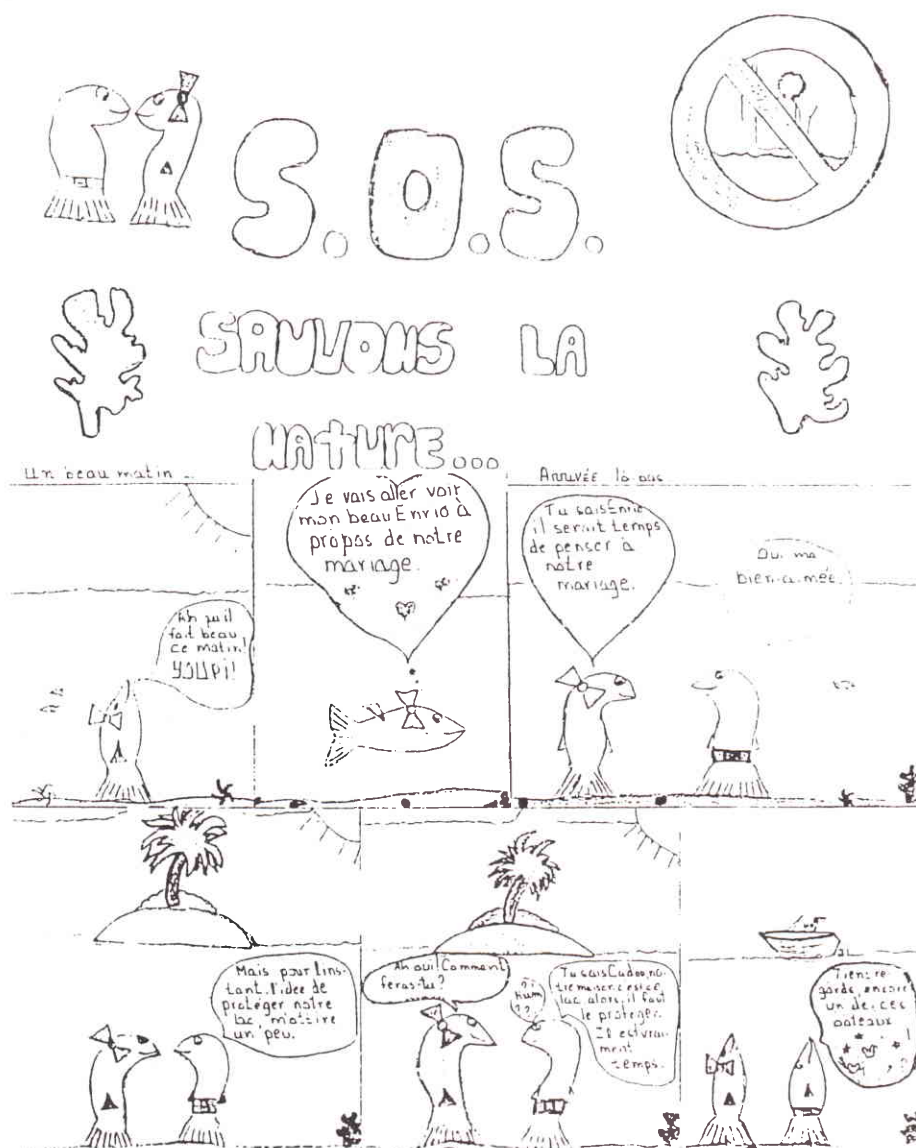
1er année Mireille Côté
2e année Simon Fortin

2e année Suzie Durette
3e année Katia Cloutier

4e année Simon Gagné
5e année Jean-Sébastien D'Amours

5e année Myriam Cayer
6e année Alexandre Gagné

Dans le cadre du concours de français, les élèves ont préparé des bandes dessinées sur le thème de l'environnement. En voici un premier extrait:



NOS REVES de voyages...

LE PEROU

Aéroports: l'aéroport international Jorge Chavez à 10 Kilomètre du centre village de Lima. Plusieurs villes au Pérou ont des installations aéroportuaires.

Transports intérieurs: par avion, Aéroperu et Faucett desservent la majorité des villes; il y a deux lignes de chemins de fer, la Centrale et le Sud; il y a aussi des autobus publics et des taxis (attention: les taxis enposte aux hotels chargent souvent plus cher que ceux hélés dans la rue, notamment à Lima).

Formalités d'entrée: les citoyens canadiens doivent présenter un passeport valide pour trois mois à partir de l'arrivée. Il y a une taxe d'aéroport de 15\$ US à payer en sortant du Pérou par Lima, et une de 5\$ US en quittant Cusco et Aréquipa.

Vaccination: aucun vaccin n'est obligatoire, sauf pour les séjour en Amazonie (fièvre jaune).

Devise: la monnaie officielle est l'Inti. Le taux de change varie beaucoup de semaine en semaine. Il est conseillé d'apporter des devises américaines qui sont plus faciles à échanger dans la "rue", une pratique illégale mais tolérée.

Population: 20 millions.

Capitale: Lima

Langue: l'espagnol et le quechua (celle-ci est parlée majoritairement par les Indiens).

Climat: il varie selon la région et la saison. Sur la côte le thermomètre oscille entre 11 et 15 degrés C. de mai à septembre et entre 20 et 25 degrés C. d'octobre à avril. La montagne a deux saisons: sèche et humide à une altitude de 1000 à 2000 mètres sur la côte du Pacifique; à une altitude de 2000 à 3000 mètres, le climat est sec et la température printanière le jour, mais froide le soir. En forêt la température est de 25 à 30 degrés C. toute l'année et le climat est très chaud et humide.

Hébergement: dans les villes et centres touristique les plus populaires, on retrouve des établissements hôteliers de toute catégorie. Il faut séjourner une nuit à l'hotel de Machu Picchu, pour y vivre l'"amanecer andino" (lever de soleil) des plus spectaculaire.

Renseignements généraux: Office de tourisme du Pérou, 550 sherbrooke Ouest, bureau 660, Montréal, H3A 1B9.
Tel: (514) 843-6533.



VOYAGES PARADIS
AGENCE DE VOYAGES - TRAVEL AGENCY

Normand Chicoine
conseiller

742-3302







Détenueurs d'un permis du Québec

RAPPORT

suite de
la page 4

le comité à participer à l'élaboration du plan et des règlements d'urbanisme. En collaboration avec l'inspecteur municipal, le comité est également responsable de l'émission des permis et certificats définis dans les règlements.

Le plan d'urbanisme: Le plan d'urbanisme est un outil qui aidera les membres du conseil à planifier, aménager, gérer l'utilisation de l'espace à l'intérieur des limites de la municipalité.

En tenant compte des besoins locaux, des potentiels et contraintes du milieu et des choix effectués par la population, le plan d'urbanisme doit:

- * Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- * Déterminer les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- * Etre accompagné d'un document qui décrit les travaux que la municipalité entend exécuter au cours trois années subséquentes avec une indication de leurs coûts approximatifs.

Le plan d'urbanisme Peut également comprendre:

- * La délimitation à l'intérieur du territoire municipal d'aire d'aménagement pouvant faire l'objet de programmes particuliers d'urbanisme;
- * Les zones à rénover, à restaurer, ou à protéger;
- * Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- * La nature et l'emplacement projeté des principaux réseaux d'utilité publique;

* La nature, la localisation et le type des équipements et infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire;

* Un programme particulier d'urbanisme pour une partie du territoire de la municipalité;

A ce jour, le comité d'urbanisme de Val-Brillant a proposé des orientations d'aménagement et a proposé des projets de règlements de zonage, de lotissement et de construction. De plus, les membres du comité ont identifié un secteur présentant un cachet patrimonial, des zones industrielles et de développement urbain.

Egalement, en collaboration avec le comité d'embellissement de Val-Brillant nous avons demandé au conseil de la Municipalité de faire réaliser un inventaire du potentiel forestier de la zone urbaine. Cet inventaire servira à la réalisation d'un plan d'aménagement forestier de la zone urbaine de Val-Brillant.

En résumé, les citoyens et citoyennes de Val-Brillant sont à se doter d'instruments d'urbanisme qui leur permettra de mieux planifier l'aménagement de l'espace dans les limites de la municipalité et surtout de se donner un cadre de vie agréable qui correspond aux besoins des années 90.

Dans un prochain article, nous décrirons plus en détail les orientations d'urbanisme contenues dans le plan.

N.B. Les plans et les règlements d'urbanisme seront présentés à la population de Val-Brillant d'ici la fin du mois de mai 1990. Nous espérons que cette consultation permettra aux citoyens et citoyennes de Val-Brillant de s'exprimer en grand nombre sur les réalisations de notre comité.

A suivre ...

Alain Turcotte
Pour le comité d'urbanisme.

- Montréal, le 14 avril 1990, est décédée Fernande Morin épouse de Georges D'Amours, à l'âge de 57 ans. Elle était la fille de M. Irenée Morin et soeur de Louis et Gérard Morin de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Annonce: M. Jean-Rock Poirier est à la recherche et achèterait collection de cartes de joueurs de Hockey et de Baseball. Aussi ce que vous croyez embarrassant dans vos greniers au hangars, avant de les détruire appelez M. Poirier. Tél: 742-3206.

- Dimanche le 6 mai 1990 se tiendra à l'école de Val-Brillant un grand déjeuner musical organisé par le Cercle des Fermières de Val-Brillant de 8h00 à 13h00 PM.

Ce déjeuner soulignera le 75e provincial et le 70e local.

Prix populaire - Bienvenue à tous - Nicole Côté, relationniste



PROMUTUEL

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

DÉPANNEUR MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC.

SERVICE **esso**
REAL ET GILBERTE DIONNE

Dépanneur Licencié
Cadeaux, cartes, vidéo,
Nintendo, Terminal Loto
Québec, Permis M.L.C.P.

Ouvert 7 jours
7h00 à 23h00

742-3340

Il manquait la cerise sur le gâteau!

A Val-Brillant, le 24 mars, l'on célébrait dans l'allégresse l'Annonciation du Seigneur.

La célébration eucharistique allait clore sans bruit la rencontre intime des Frères Maristes de Lévis et de la Vallée. Une fête double: avec un peu plus d'éclat que d'habitude, solenniser l'anniversaire de naissance de Charles-Henri et louer sa loyauté, son labeur et sa tenacité au service de la population locale pendant 25 ans.

L'appareil photographique perpétuera le souvenir de nos agapes fraternelles,

particulièrement du gâteau-souvenir fabriqué et figolé par une main d'artiste. Ce gâteau comme un livre ouvert rappelait aussi ses neuf années consacrées à la bibliothèque scolaire.

Tout cela, comment le petit doigt d'Adelme l'a-t-il appris, sans que quiconque ne l'en ait prévenu? Toujours est-il, notre Pasteur, gentiment, en a répandu la nouvelle. Pareille délicatesse, Monsieur le Curé, ce fut le clou de la fête, une fleur de choix, la "CERISE SUR LE GÂTEAU".

R. Morin, fm



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

GENEREUX DONATEURS

M. Lorenzo Tremblay	Sept-Iles
Mlle Jeannette Tremblay	Val-Brillant
M. Clément Roussel, Curé	Ste-Angèle
Mme Bibiane Côté Audy	Rimouski
M. Roland Saucier	Jonquièrre
M. Marc Berger	Gentilly
Mme Hénédine Couturier	Ste-Foy
M. Jean-Luc Saucier	Amqui
Mme Danielle Courcy Rivard	St-Antoine des Laurentides
M. François Malenfant	Guyenne
Mme Mariane Caron Boudreau	Causapscal
Mme Germaine Caron Poirier	St-Hyacinthe
Mme Rose Courcy	Sept-Iles
M. Amédée Roy	Sayabec
M. René D'Amours	Rimouski
M. Georges Laberge	Ste-Aurèlie
Mme Thérèse Boucher	Rimouski
M. Gilles Fournier	Varennnes
Mme Gérard Lévesque	Ste-Anne-des-Monts
M. Denis Beaulieu	Alberta
Mme Rachel Caron Lévesque	Amqui
M. J. Raoul D'Amours	St-Hubert Mtl.
M. Philippe Lepage	Laval Vimont
M. Simon Grenier	St-Laurent
Mme Jacqueline Albert	Montréal
Mme Yvette G. Côté	Charlesbourg
Municipalité Val-Brillant	\$ 1000.00
M.Mme Nérée Gagnon	Mont-Joli
M. Fernand Lavoie	Chicoutimi
M. Jack Lévesque	Yellowknife
Mme Yolande Boudreau	Val-Brillant
Mlle Lyne Couture	Val-Brillant

Total \$ 1223.00

Merci à vous tous!

La pensée de l'homme est instable
comme un mot écrit sur l'eau, et sa
volonté est agitée comme l'aile de
l'hirondelle qui vole pour le dernier
repas de la journée.

L'amour est la chose la plus simple,
la plus douce, et la plus rare qui
soit. Et ce n'est pas toujours, même
si elle est semée qu'elle pousse.